



PRESCRIPTIONS DIVERSES

- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité (L 151-16 du CU)
- Marges de recul par rapport à l'axe de la voie
- Zone de nuisances sonores
- 250 mètres de part et d'autre de la RN 12
- 100 mètres de part et d'autre de la RD 166
- 250 mètres de part et d'autre de la voie ferrée

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

- Protection environnementale
- Élément de paysage (L 151-23 du CU) – Haies
- Élément de paysage (L 151-23 du CU) – Boiséments
- Zone humide
- Protection architecturale
- Élément de paysage (L 151-19 du CU) – Bâti
- Changement de destination d'un bâtiment agricole (L 151-11 du CU)

SERVITUDES PARTICULIÈRES

- Préservation des commerces (L 151-16 du CU)
- Emplacements réservés (L 151-41 du CU)
- Carrière (R 151-34 2° du CU) Les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées
- PDIPR - Liaisons douces à conserver, à modifier ou à créer (L 151-38 du CU)
- Zone de protection du PLU au titre de l'archéologie

Échelle : 1/5 000e  
Date d'approbation du PLU : 4 juin 2020

L'Atelier d'Ys  
21 rue du Tréfilé  
35520 La Mézière  
02.99.66.67.81

- ZONES URBAINES**
  - UC (Centre-bourg)
  - UE (Extensions pavillonnaires)
  - UL (Équipements collectifs)
  - UAa et UAb (Zones à vocation économique)
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
  - 1AUE (À vocation principale d'habitat)
  - 1AUL (À vocation d'équipements)
  - 1AUa (À vocation économique)
  - 2AUE (À vocation d'habitat - long terme)
- ZONES AGRICOLES**
  - A (Espace agricole)
  - Ai (STECAL - À vocation économique)

- ZONES NATURELLES**
  - NP (Espace naturel)
  - NL (Espace naturel de loisirs)
- INFORMATIONS DIVERSES**
  - Limite communale
  - Cours d'eau
  - Plan d'eau
  - Atlas des zones inondables (pour information)

